

**COMPTE RENDU**

De la Réunion du Conseil Municipal de Houldizy qui s'est tenue à la Mairie le mardi vingt-huit février deux mil vingt-trois à dix huit heures trente minutes sous la présidence de M. CALVI Gérard-Maire

Séance du 28 Février 2023

Convocation du 22 Février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : **10**

Nombre de Conseillers Présents : **10**

- M. Gérard CALVI – Maire
- M. Pascal KABOUCHE – Premier Adjoint
- M. Pascal PESCE – Deuxième Adjoint
- Mme Marie-Louise DALMEN – Troisième Adjointe
- M. François PIERQUIN – Conseiller Municipal
- Mme Elina PABOIS – Conseillère Municipale
- Mme Frédérine HANOTEL – Conseillère Municipale
- Mme Sabine DEMOULIN – Conseillère Municipale
- M. Yannick GILLET – Conseiller Municipal
- M. Yohann BLANCHEMANCHE – Conseiller Municipal

L'ordre du jour appelle l'examen des questions suivantes :

1) Approbation du compte rendu du 28 Novembre 2022

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de sa réunion en date du 28 Novembre 2022.

2) Travaux route de Arreux

a) État d'avancement du projet

- *Enfouissement des réseaux :*

Toutes les déclarations préalables ont été faites par la FDEA (Fédération Départementale de l'Energie des Ardennes), maître d'ouvrage des travaux, qui devraient pouvoir commencer très prochainement (Société SCEE)

- *Voirie :*

La consultation des entreprises a été réalisée (en dématérialisation) le 2 Février dernier.

Le délai de réponse des entreprises est fixé au 7 Mars 2023 (12h00).

La commission d'appel d'offre se réunira le jeudi 16 Mars à 14h30 (en mairie).

- *RD 322 :*

La bande de roulement en traverse de village sera réalisée par le conseil Départemental en 2024 en raison de l'incertitude sur les délais de réalisation des travaux de la FDEA, de la Commune, et d'Ardenne Métropole (pour le remplacement de la canalisation d'eau Route de Charleville – sur 60m de la place de la République au n)3 de la Route de Charleville).

Le Conseil Municipal s'engage à entretenir les Aménagements réalisés sur le Domaine Public Départemental.

b) Financement des travaux d'enfouissement des réseaux :

Il est proposé conformément aux décisions du Conseil Municipal de réaliser un emprunt complémentaire de 50 000€ pour financer la participation de la Commune aux travaux d'enfouissement des réseaux estimée à 67 000€.

Proposition du Crédit Agricole, sur 15 ans, taux de 3.85% soit une annuité de 4 450.01€.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord à la réalisation de cet emprunt.

Commune de Houldizy

3) Autres travaux

- Arbres : - Rue du Fond de la Vallée (convention avec un particulier)

- Route de Charleville (travaux terminés Ent BART)

- Parts de bois = 5parts attribués lors du tirage au sort organisé en Mairie le 1^{er} Février dernier
(M.M GILLES – KUSBERG J-CI et KUSBERG F – BONTEMPI et MILLY)

- Radar pédagogiques : (Route de Charleville)

Poteau installé, pose de radar à effectuer

- Combi-sport :

Installation courant du second trimestre (Aire de jeux)

- Bâtiments communaux :

- Local de stockage produits d'entretien (Mairie-Ecole) (Travaux en régie réalisés)
- Salle Associative – Travaux en régie et en entreprise (Sani-Broyeur, murs et peintures)
- Ensemble des bâtiments : travaux de mise en conformité suite à la visite annuelle de contrôle des installations électriques
- Eclairage public : installation par la FDEA d'horloges astronomiques pilotage à distance (participation communale de 460€) (20% du coût)
- Mairie –Ecole : dossier de subvention transmis à la Région et à l'Etat pour toiture et volets
Pour travaux d'économies d'énergie : dossier en cours (financement Région 2023).

Le Conseil Municipal donne son accord (à l'unanimité) à la proposition formulée par la Société VALOCIME relative à la reprise de la gestion de l'antenne de téléphonie en 2032 = loyer revalorisé de 200€ + une avance de 800€.

4) Micro-Crèche

Le permis de construire est déposé.

La vente d'une parcelle de terrain de 800 m² au prix de 20€ le m² a été décidée par le Conseil Municipal. Il est proposé de préciser la dénomination exacte de l'Acquéreur afin de préparer l'acte notarié : la SCI ELOYO.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

5) Bibliothèque

Les Bibliothèques d'Arreux et de Houldizy fonctionnent grâce à l'intervention d'un agent communal-Adjoint du patrimoine) mi-temps, employé par le Commune de HOULDIZY (Mme BOSSERELLE).

Il convient de répartir les frais liés à cet emploi entre les 2 communes et de fixer par convention la participation de la Commune de Arreux au titre de l'année 2022, soit 7 188,95€.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

6) Vente d'une parcelle de terrain

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la vente d'une parcelle de terrain d'une largeur de 3m au prix de 20€ le m² à M. MASSON Ghislain.

7) Personnel Communal

- Non renouvellement, par l'Etat, des contrats « emplois aidés » de M. Mathieu MARTEAUX et de Mme Coline TOUSSAINT-SINET :

- Pas de recrutement prévu pour remplacer M. MARTEAUX
- Contrat de droit public proposé à Mme Coline TOUSSAINT-SINET du 01/04/2023 au 15/07/2023 (pour terminer l'année scolaire)

- Recrutement à prévoir en contrat Emploi Consolidé de 2 agents, à compter du 01/09/2023 (Année scolaire 2023/2024)

- Situation de Mme CAMMAROTA Gina : Comité Médical (en attente de décision) – prolongation jusqu'au 01/06/2023.

8) Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole

- ♦ Monsieur PIERQUIN François informe le conseil Municipal des principales décisions prises lors des réunions du Conseil Communautaire ainsi que des projets étudiés en Commissions.
- ♦ Le conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au compte rendu de la CLECT du 29 Novembre 2022 (commission Locale et d'Évaluation des charges Transférées)

Commune de Houldizy

9) Autres questions○ Centre de Loisirs sans Hébergement

Un Centre de Loisirs sans Hébergement est organisé chaque année par le CCAS de Tournes dans le cadre d'un groupement de 7 Communes : TOURNES, BELVAL, SURY, DAMOUZY, HAM-LES-MOINES, HAUDRECY et HOULDIZY.

Madame HANOTEL Frédérine informe le Conseil Municipal du bilan 2022 présenté lors de la réunion du 8 Février dernier.

○ Livret d'accueil

La Commission information se réunira prochainement afin de préciser les modalités d'actualisation du livret d'accueil qui fera l'objet d'une diffusion à tous les habitants du village.

○ Autorisations d'urbanisme

M. le Maire communique au Conseil Municipal les différentes autorisations d'urbanisme délivrées en 2022 et début 2023.

○ Manifestations et Animations

Programme prévisionnel :

- **Dimanche 9 Avril 2023** : chasse aux œufs organisé par la Mairie de HOULDIZY
- **Dimanche 30 Avril 2023** : opération une rose, un espoir
- **Lundi 08 Mai 2023** : Cérémonie du 08 Mai 1945
- **Dimanche 11 juin 2023** : Brocante (Association des parents d'élèves)
- **Dimanche 27 Août 2023** : 23^{ème} édition du Festival des Spectacles de Rue (Association Culturelle)
- **Samedi 11 Novembre 2023** : Cérémonie du 11 Novembre 1918
- **9 -10 -11 et 12 Mai 2024** : Accueil de la Délégation de Gourgé

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Mardi 11 Avril 2023 – 18h30 en mairie pour le vote des différents budgets.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h30.

Le Maire,




Gérard CALVI

